

 Service de l'Information Aéronautique D S N A	 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE e-mail : sia.qualite@aviation-civile.gouv.fr Internet : www.sia.aviation-civile.gouv.fr	SUP AIP RUN 02/22 Date de publication : 29 SEP
---	--	--

Objet : Création de quatre zones réglementées temporaires (ZRT) à La Réunion dans le cadre de l'évènement sportif « GRAND RAID ».

En vigueur : Du 21 au 22 octobre 2022

Lieu : la Réunion

ACTIVITE
Le «Grand Raid 2022» a lieu du 20 au 23 octobre 2022. De nombreux spectateurs sont attendus sur le parcours et notamment au départ et à l'arrivée. Les besoins de suivi des courses et de médiatisation engendreront de nombreux survols.

DATES ET HEURES D'ACTIVITE
<u>ZRT 1 CILAOIS</u> : active le 21 octobre 2022 de SR-15 à SS+15.
<u>ZRT 2 MAFATE</u> : active du 21 octobre 2022 SR-15 au 22 octobre 2022 à 07H00 UTC.
<u>ZRT 3 MAFATE</u> : active le 22 octobre 2022 de SR-15 à SS+15.
<u>ZRT 4 MAIDO-LA BRECHE / DOS D'ANE</u> : active du 21 octobre 2022 à 06H30 UTC au 22 octobre 2022 à SS+15.

ORGANISME GESTIONNAIRE
Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Océan Indien (DSAC-OI).

STATUT
Les ZRT coexistent avec les espaces aériens avec lesquelles elles interfèrent.

SERVICES RENDUS
Les services d'information de vol et d'alerte sont rendus par les organismes de la circulation aérienne habituels.

INFORMATION DES USAGERS
L'activité réelle dans les zones sera annoncée sur la fréquence auto-information 123.500 MHz.

CONDITIONS DE PENETRATION
Contournement obligatoire y compris pour les aéronefs sans équipage à bord sauf pour : - les aéronefs autorisés par le gestionnaire de la zone. - les aéronefs d'Etat et les aéronefs participant à des missions de sauvetage et de secours lorsque leur mission l'exige.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES

ZRT 1 CILAOSLimites latérales :

La ZRT suit le tracé de la Diagonale des fous (à 0,5 NM de part et d'autre)
dans Cilaos de Coteau Kerveguen (21°07'37.07"S, 055°30'21.05"E)
au Col du Taïbit (21°06'46.54"S, 055°25'58.19"E)

Limites verticales :

SFC / 700 ft AGL.

ZRT 2 MAFATELimites latérales :

La ZRT suit le tracé de la Diagonale des fous (à 0,5 NM de part et d'autre)
dans Mafate du Col du Taïbit (21°06'46.54"S, 055°25'58.19"E)
au Maïdo (21°04'25.84"S, 055°23'59.52"E)

Limites verticales :

SFC / 700 ft AGL.

ZRT 3 MAFATELimites latérales :

La ZRT suit le tracé Trail de Bourbon (à 0,5 NM de part et d'autre)
dans Mafate du Col de Fourche (21°04'26.03"S, 055°27'04.68"E)
au Maïdo (21°04'25.84"S, 055°23'59.52"E)

Limites verticales :

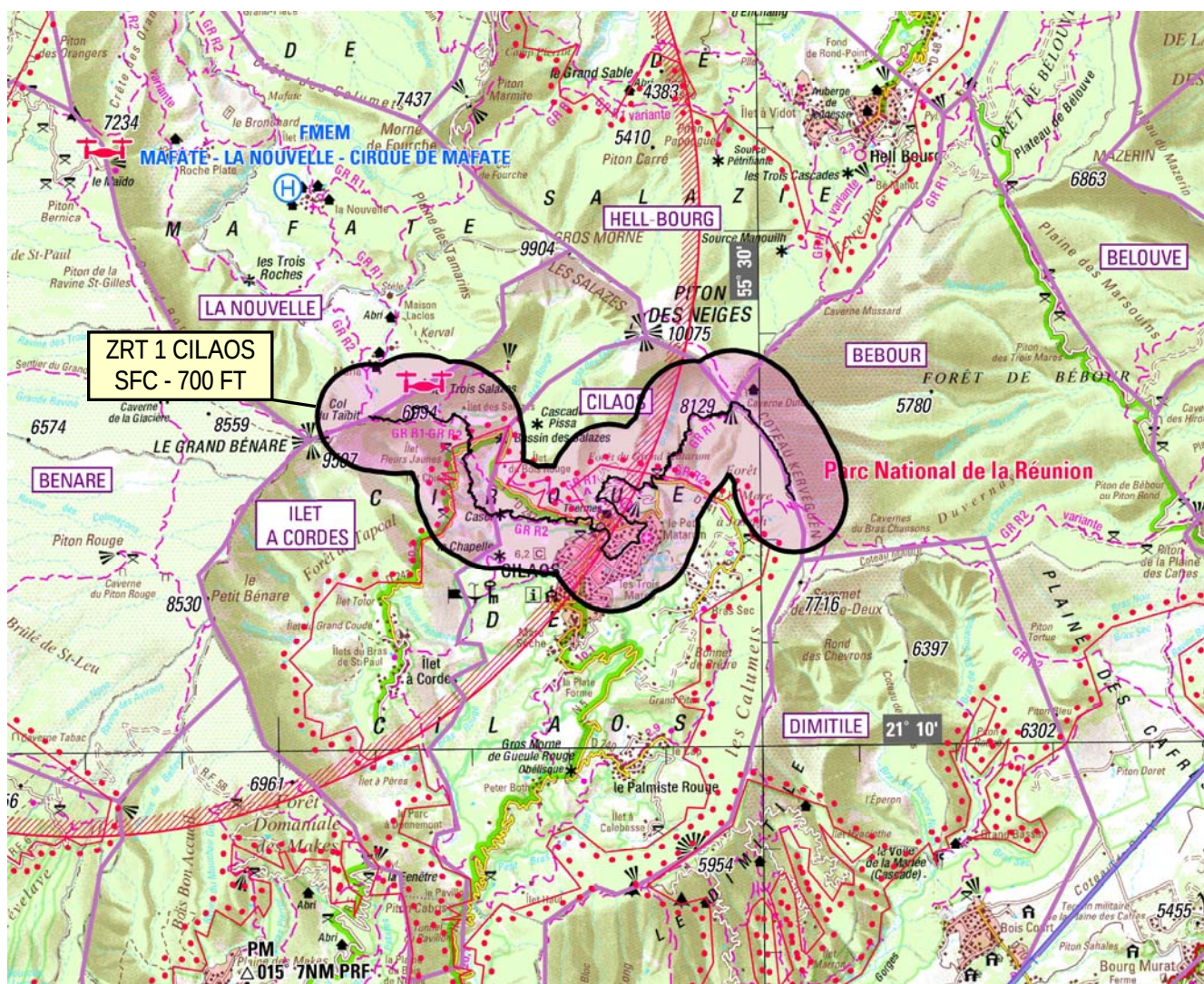
SFC / 700 ft AGL.

ZRT 4 MAIDO-LA BRECHE / DOS D'ANELimites latérales :

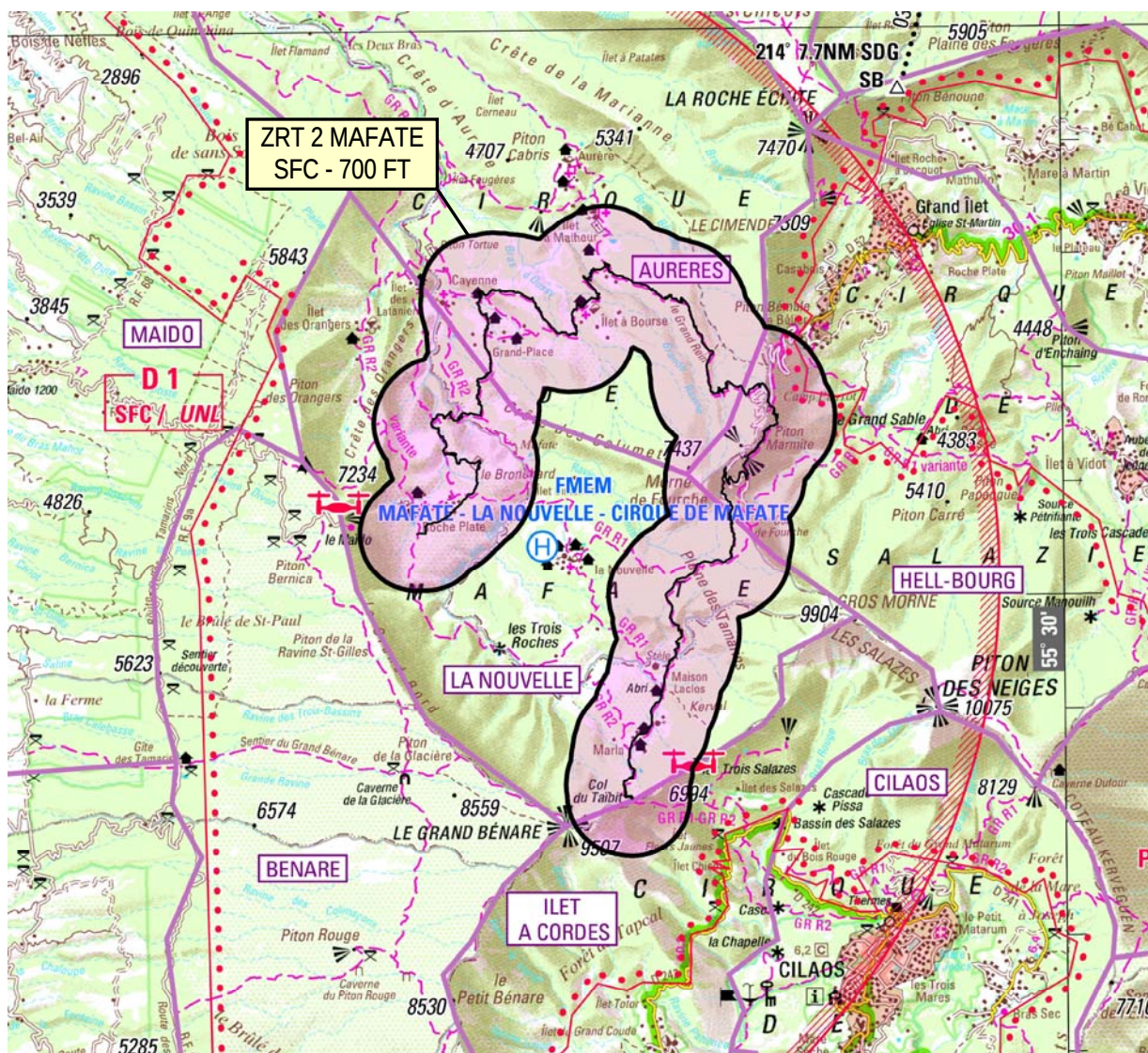
La ZRT suit le tracé de la Diagonale des fous (à 0,5 NM de part et d'autre)
de Maïdo-La Brèche (21°03'30.52"S, 055°23'42.66"E)
à Dos d'Ane (20°58'21.70"S, 055°21'39.62"E)

Limites verticales :

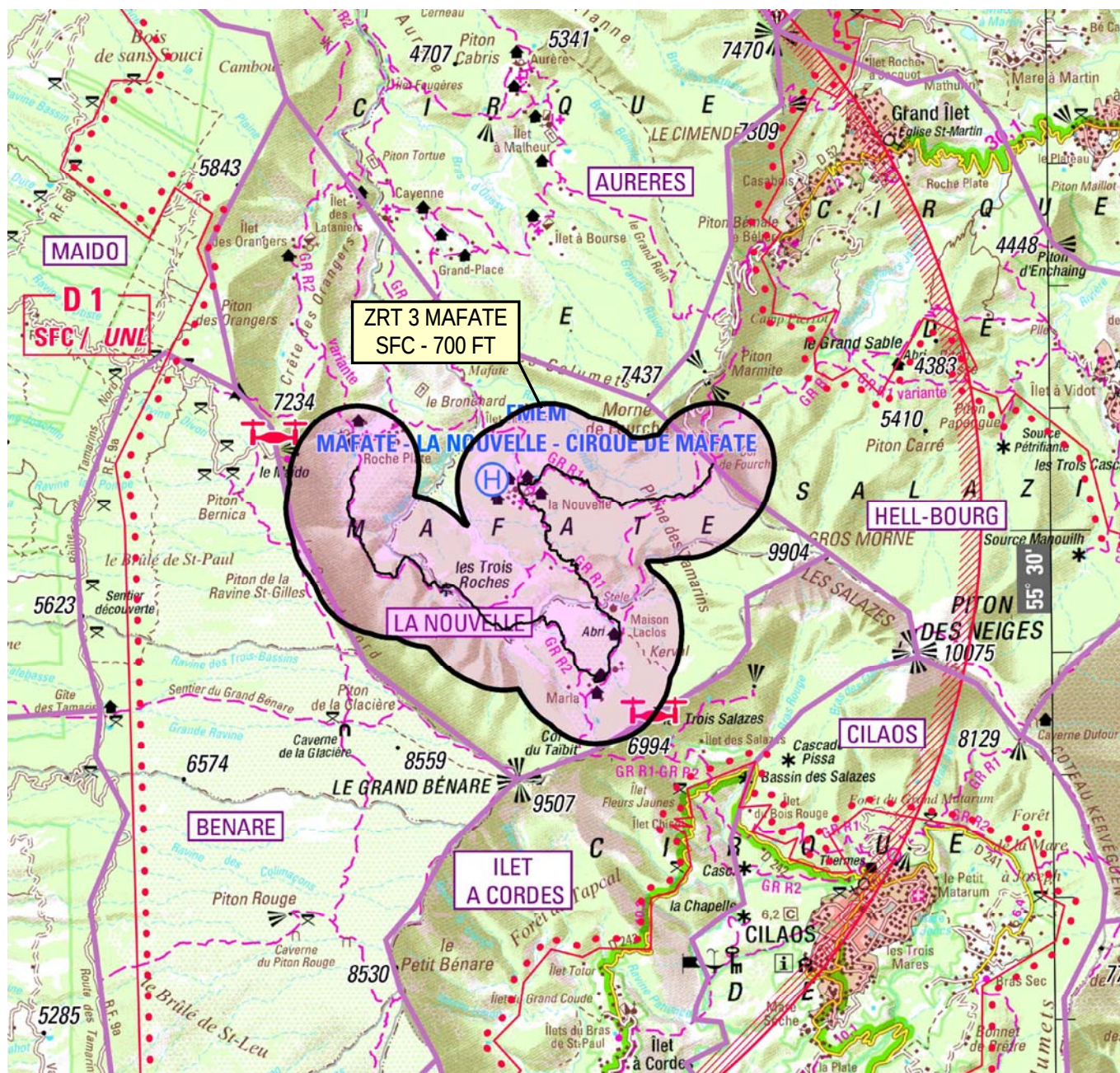
SFC / 700 ft AGL.

ZRT 1 CILAOS

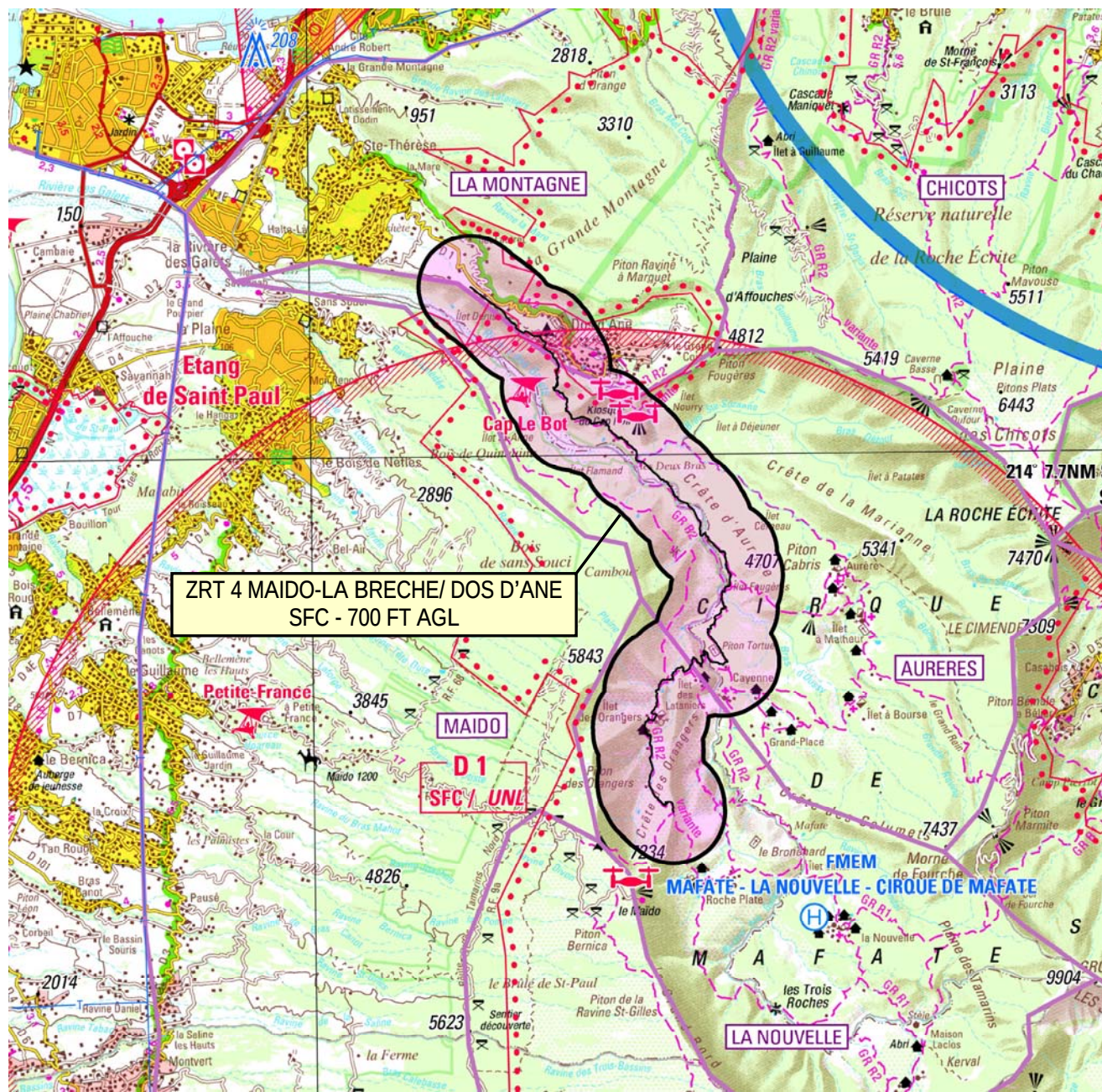
Extrait carte SIA 1 / 100 000 « La Réunion » édition 2020

ZRT 2 MAFATE

Extrait carte SIA 1 / 100 000 « La Réunion » édition 2020

ZRT 3 MAFATE

Extrait carte SIA 1 / 100 000 « La Réunion » édition 2020

ZRT 4 MAIDO-LA BRECHE / DOS D'ANE

Extrait carte SIA 1 / 100 000 « La Réunion » édition 2020